

# les ateliers **réinventons** le quotidien !



En tant qu' "experts du quotidien"  
nous vous sollicitons pour trouver de  
**nouvelles idées** et inventer des services qui  
pourraient améliorer la vie de la résidence  
avec les nouvelles technologies.

**et si...** 

Et si vous pouviez ouvrir une  
fenêtre pour voir vos enfants et  
petits-enfants de chez vous ?

Et si vous pouviez afficher le  
contenu de votre boîte aux  
lettres sur votre table de salon ?

Et si vous pouviez écrire des  
messages à vos proches et à  
vos voisins depuis chez vous ?

Et si vous pouviez écouter votre  
émission de radio préférée que  
vous avez raté hier ?

- 1 an d'expérimentation
- gratuitement
- la possibilité d'inventer  
des choses qui n'existent  
nul part ailleurs

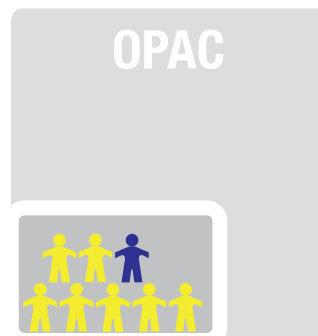
# Déroulement des ateliers

## qui ?



Vous + 7 autres résidents  
+ Jonathan qui assurera  
l'animation des ateliers.

## où ?

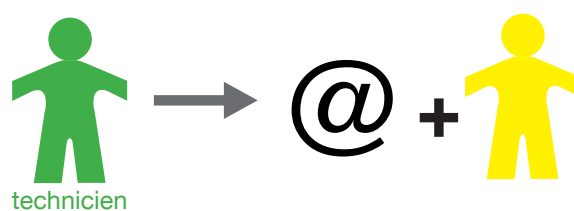


Dans une agence de  
l'OPAC proche de votre  
résidence.

## comment ?



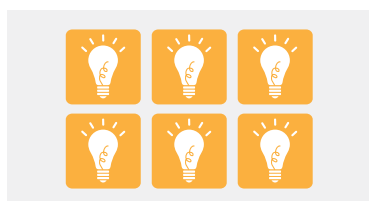
Avec les nouvelles  
technologies et  
Internet, qui seront des  
outils pour imaginer  
des nouvelles idées.



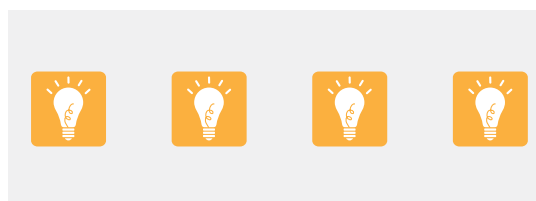
Pour pouvoir tester ces nouvelles  
idées, l'OPAC installera internet  
chez vous, à ses frais et mettra  
à disposition le matériel utilisé  
pendant les ateliers.

## quand ?

oct    nov    dec    janv    fev    mars    avril    mai



1 atelier par semaine  
pendant 6 semaines, de 2  
heures chacun.



1 atelier par mois + tester les  
dispositifs chez vous.

# Foire aux questions

## **Et si je connais rien à internet et aux nouvelles technologies ?**

Tant mieux ! Tout le monde peut venir, il ne faut pas avoir de connaissances ou de capacités particulières, la curiosité et l'inventivité seront les meilleurs atouts pour participer.

## **Que va-t-on faire précisément dans ces ateliers ?**

Dans un premier temps, nous ferons connaissance, puis sous forme de jeux nous essaierons d'identifier les tracas de la vie quotidienne, les situations qui peuvent être améliorées et tout ce à quoi personne n'a jamais pensé.

Dans un deuxième temps nous verrons si les outils et les services, issus d'internet, des nouvelles technologies (ou autre) peuvent aider à les résoudre.

Dans un troisième temps, vous pourrez tester chez vous ces nouveaux dispositifs et participer à leur amélioration.

## **Dois-je m'engager sur toute la durée du projet ?**

Non, vous pouvez commencer à participer aux ateliers et arrêter à tout moment. Si du matériel a été installé à votre domicile, il suffira de le restituer.

## **Qui d'autre participe aux ateliers ?**

Sept ou six autres habitants volontaires de votre résidence, ce qui permettra d'imaginer et proposer des formes d'échanges et de créativité locale.

## **Comment va se passer l'installation d'internet et des dispositifs techniques ?**

Toute intervention à votre domicile sera encadrée par l'OPAC et/ou les institutions participantes au projet, afin de garantir son bon déroulement :

- les interventions techniques seront de courte durée et se limiteront au branchement de nouveau matériel à encombrement réduit (modem ADSL, tablette,...) sur votre prise téléphonique.
- l'ensemble des installations existantes dans votre domicile resteront inchangées : téléphone, câble, télé...
- sauf cas particulier et accord préalable, il n'y aura pas de travaux nécessaires pour cette installation.

## **Combien cela va-t-il me coûter ?**

L'ensemble des coûts est pris en charge par l'OPAC et ses partenaires, vous n'aurez rien à déboursier. Vous investissez un peu de votre temps et pourrez bénéficier des nouveaux services en échange.

## **Lorsque le matériel sera installé chez moi, qui en est responsable ?**

Dés lors que le matériel reste à votre domicile, l'OPAC en assure la responsabilité (casse ou vol). En dehors de cette condition, il est sous votre responsabilité.

## **Comment l'OPAC garantie-t-il le respect de l'échange de données personnelles ?**

L'ensemble des données échangées au cours du projet (concernant le résident et la résidence), resteront échangées entre les seuls participants et ne seront pas disponibles pour des tiers (familles, institutions) sans accord préalable explicite.